

10/10/11 11/11/11

35

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

DECLARATION DU TCHAD A L'OCCASION DE L'EXAMEN PERIODIQUE
UNIVERSEL DU ROYAUME DU MAROC, LE 22 MAI 2012

Madame la Présidente,

D'emblée, je salue, au nom du Tchad, la délégation du Royaume du Maroc, conduite par....., venue à Genève pour présenter le Rapport de son pays au Groupe de Travail pour l'E.P.U. du Conseil des droits de l'Homme, dans le cadre de l'Exercice.

Je la remercie et la félicite de la présentation claire qu'elle en a faite.

Madame la Présidente,

Comme lors du 1^{er} cycle, le Rapport du Royaume du Maroc, préparé en vue du présent examen, a été élaboré selon un processus participatif à travers plusieurs institutions et activités, à une large consultation et à des réunions de concertation d'experts nationaux et internationaux.

Attaché qu'il est à la promotion et à la protection des droits de l'homme, tels qu'ils sont reconnus universellement, le Royaume du Maroc a poursuivi la consolidation des acquis dans ce domaine, par le renforcement du cadre normatif et institutionnel, notamment par la mise en place d'une nouvelle constitution dont s'inspirent le droit interne et les décisions des tribunaux.

Ma délégation recommande au Maroc de ratifier la Convention n°87 de l'OIT sur la Liberté syndicale et la protection du droit syndical.

Merci, Madame la Présidente.